



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Subvention aux associations d'accueil, d'environnement et de
tourisme**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Vie Culturelle et Associative

Subvention aux associations d'accueil, d'environnement et de tourisme

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

<i>Imputation 65.0251 6574</i>		
Comité des Quartier de Souché		1 000 €
		<i>Imputation 65.8331 65</i>
		Les Amis des Oiseau
		L'Amicale des Voliè
		Association de Prom (PROJIFAS)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

Comité des Quartier de Souché	1 000 €
Les Amis des Oiseaux des Deux-Sèvres	2 200 €
L'Amicale des Volières des Deux-Sèvres	1 000 €
Association de Promotion des Jardins d'Insertion, Fleurs et Associations en Deux-Sèvres (PROJIFAS)	34 420 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 1
 Non participé : 0
 Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN